



Extrait du registre des délibérations du comité syndical du PÉTR

Séance du 29 mars 2022 - Combres à 18 heures



L'An deux mille vingt-deux, le mardi 29 mars à dix-huit heures, les membres du conseil syndical du PÉTR, se sont réunis en présentiel et distanciel, sur convocation qui leur a été adressée par Madame Marie-Christine LOYER Présidente du Pôle Territorial du Perche d'Eure-et-Loir.

Date de convocation : le 11 mars 2022 - Secrétaire de séance : René ROUSSELLE, maire de Combres
Claude EPINETTE, Président de séance vote du CA 2021

Nombre de délégués en exercice : 34 - Délégués présents : 19 - Délégués excusés : 15

CC Forêts du Perche : 5 / 8

Xavier NICOLAS, Christian BICHON, Eric GOURLOO, Christophe LEFEBURE, Marie-Christine LOYER

CC Terres du Perche : 5/11

Martial LECOMTE, Eric LEGROS, René ROUSSELLE, Victor PROVOT, Jean-Claude CHEVEE

CC du Perche : 9/15

Harold HUWART, Marie-Claude BENOIT-MOUSSEAU, Nathalie BRUNET, Martine CARRE-AVELINE, Gérard DEVOIR, Claude EPINETTE, Eric GIRONDEAU, Pascal MELLINGER, Marie-Claude RIGOT.

Invité complémentaire présent : Luc LAMIRAULT député d'Eure-et-Loir

Excusés, absents : 15

Christelle LORIN, Philippe PENNY, Catherine STROH, Eric GERARD, Michel THOMAS, David MONNIER, Christophe BARRAL, Thomas BLONSKY, Gérard DESVAUX, Jean-Michel CERCEAU, Marc MOCOIGNI, Catherine CATESSON, Jérémie CRABBE, Philippe RUHLMANN, Michel THIBAULT.

Invités complémentaires excusés :

Mme Naaïma MEJANI sous-préfète de Nogent-le-Rotrou, Anick BRUNEAU Présidente du PNR, Mylène RENARD.

Objet de la délibération n° 12 03 2022 : Vote Budget primitif 2022

Madame la Présidente présente le budget primitif 2022

- Les dépenses et recettes de fonctionnement s'équilibrent à :	724 266,00 €
Dont résultat positif reporté de :	50 007,88 €
- Les dépenses et recettes d'investissement s'équilibrent à :	91 750,00 €
Dont un solde d'exécution positif d'investissement reporté de :	31 797,30 €
Et dont un report des restes à réaliser en investissement de :	3 600,00 €

TOTAL DU BUDGET : 816 016,00 €

Après avoir pris connaissance du budget primitif 2022,

**Le comité syndical, délibère avec 19 voix POUR
Le Budget primitif 2022 est approuvé à l'unanimité.**

Comité syndical du 29 mars 2022

La Présidente,
Marie-Christine LOYER

Pôle Territorial du Perche PÉTR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018

Pour extrait certifié conforme,
Acte rendu exécutoire
Compte tenu de l'envoi au représentant de l'état

le 5 mai 2022

Pôle Territorial du Perche PÉTR

1 bis, rue Doullay - 28400 Nogent-le-Rotrou

Tél. 02 37 29 09 29

Siret 200 059 772 00018